









ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement – École Saint-Barthélemy
Le lundi 10 novembre 2025
18h30 au gymnase du pavillon des Érables ou en TEAMS

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
- 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 29 septembre 2025 (5 minutes)
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
- 5. Parole aux observateurs (10 minutes)
 - **5.1.** Communauté, observateurs (5 mins)
 - 5.2. Parole à la représentante du comité de parents (5 mins)
- 6. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption (75 minutes)
 - 6.1. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) (15 mins)
 - 6.2. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur) (5 mins)
 - **6.3.** Résolution campagne de financement- Fête des finissants (5 mins)
 - 6.4. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnel (COSP) au 3e cycle (5 mins)
 - 6.5. Planification des contenus développement des compétences personnelles et sociales (5 mins)
 - 6.6. Présentation du budget annuel de l'établissement (20 mins)
 - **6.7.** Budget « Aide aux parents » Proposition de la direction (5 mins)
 - 6.8. Budget « Formation CÉ » Proposition de la direction (5 mins)
 - **6.9.** Consultation sur les critères de sélection de la direction (10 mins)
- 7. Points d'information/rapports/rappels (15 minutes)
 - 7.1. Plan de lutte
 - **7.2.** Modalités d'évaluation par matières et par compétences
 - 7.3. Tutorat/ aide à l'apprentissage
 - **7.4.** Grille-matières questionnement
 - 7.5. Grande foire verte
 - **7.6.** Dernier rappel formation obligatoire pour les membres du CÉ :
 - À suivre dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat;
 - Consultez la page suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-el-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/
 - Formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire du MEQ pour les membres du CÉ.
 Consultez la page suivante :
 - https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGl0qsfSVDuUeXH71JuY2qBDVOvYFsUr_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u
- Varia Points divers
- 9. Levée de la réunion

Marianne Jacques, Présidente du CÉ

Amélie Pelletier-Houde, Directrice de l'école

duoli Pth

7081, avenue des Érables Montréal (Québec) HZE ZR1 Téléphone : 514 596-4877 stbarthelemy@cssdm.gouv.qc.ca st-barthelemy.cssdm.gouv.qc.ca Pavillon Sagard 7400, rue Sagard Montréal (Québec) H2E 2S9 Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec